PROJET ASSOCIATIF

2025 - 2029

ASSOCIATION
LES CAPUCINS ANGERS

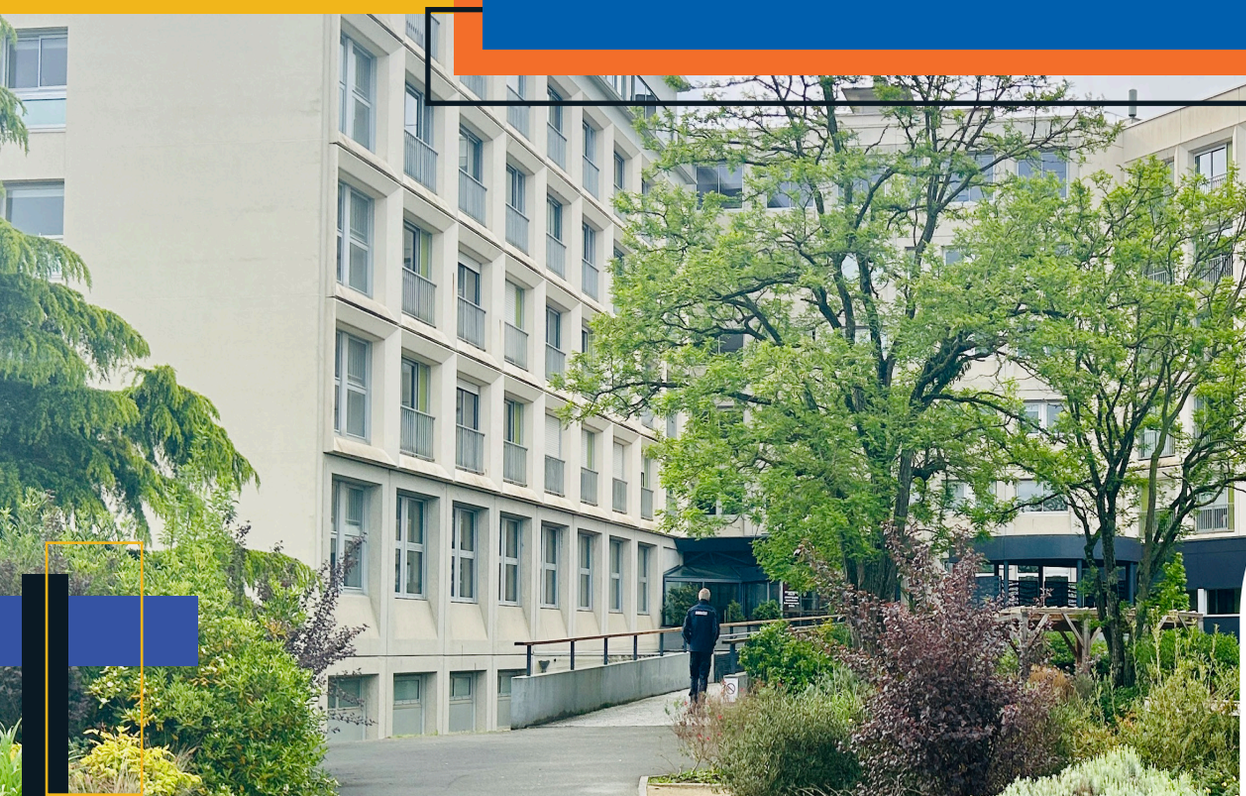

Les Capucins
Réadaptation spécialisée
et soins de longue durée

Préambule

Les activités de l'association sont mises en œuvre dans un contexte sanitaire et médico social contraint. Dans l'objectif de la réponse aux besoins, nous nous devons de réunir les conditions permettant de s'assurer :

- de la continuité des missions et des actions déployées,
- de la permanence de la Gouvernance et de la Dirigeance.

L'élaboration du Projet Associatif s'inscrit dans cette démarche et permet :

- de donner une impulsion stratégique et politique au-delà de la seule gestion des établissements de l'association qui demeure l'axe majeur au service du Projet Associatif plus large et plus englobant,
- d'inscrire l'association et les activités déployées dans la durée,
- de renforcer l'autonomie de l'association en maintenant des relations d'interdépendance avec les partenaires institutionnels et opérationnels,
- de s'ouvrir encore plus sur l'environnement sanitaire et médico-social.

Le Projet Associatif permet :

- d'avoir un fil conducteur pour les années à venir,
- de définir un cadre et des orientations dans lesquelles s'inscrivent les activités développées et la Gouvernance de l'association.

Sommaire

Notre histoire 4

Nos valeurs 6

La vie associative 7

Notre fonctionnement 9

Nos orientations politiques et stratégiques 11

Glossaire 14

Sommaire

Notre histoire.

Dans les années 1970, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés a souhaité développer la prise en charge rééducative des personnes âgées ainsi que leur accueil en structure médicalisée, si le retour à domicile s'avérait impossible.

Sur les Pays de la Loire, ce projet a été porté par la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie des Pays de la Loire) devenue par la suite CARSAT et dès l'ouverture du Centre en 1982, la gestion des activités de rééducation et de soins de longue durée a été confiée à notre association inscrite d'emblée dans la dynamique des structures privées à but non lucratif. L'association adhère dès l'origine à la FEHAP. En 1989, l'association renforce ses liens avec le service public hospitalier, en étant admise à y participer. La loi HPST du 21 juillet 2009 a supprimé la notion de participation au service public hospitalier et a créé le concept d'établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) qui s'applique aux activités sanitaires de l'association Les Capucins.

L'organisation sanitaire et médico-sociale a fortement évolué depuis 1982 et très naturellement, l'association Les Capucins a vu ses activités se développer et ses champs de compétence s'élargir.

La prise en charge en rééducation et soins de longue durée initialement centrée sur les personnes âgées a été ouverte à l'ensemble des personnes nécessitant un recours aux compétences rééducatives et gériatriques mobilisées par l'association. La création d'un EHPAD en 1986, le regroupement des activités de rééducation du CHU au sein des Capucins en 1992, le développement des capacités rééducatives, tant en hospitalisation complète qu'en hôpital de jour depuis 2003 pour les adultes puis en 2009 pour les enfants et adolescents en sont quelques exemples. Les dernières années ont été marquées par l'augmentation de nos réponses en hospitalisation de jour et en équipe mobile d'expertise en réadaptation. Les services de rééducation couvrent la quasi-totalité des spécialités des soins de suite et réadaptation.

Dès sa création, l'association Les Capucins a souhaité une ouverture sur son environnement extérieur et a développé des partenariats avec des institutions sanitaires et médico-sociales. Dans les coopérations les plus importantes, celle avec le CHU d'Angers est très ancienne et privilégiée. La participation de notre association à compter de 1992 aux missions hospitalo-universitaires d'enseignement et de recherche a confirmé ce partenariat avec la faculté de santé et le CHU. Ce partenariat avec le CHU s'est aussi renforcé par notre participation au Groupement Hospitalier de Territoire de Maine-et-Loire fin 2018 puis en 2024 par la signature conjointe d'une FMIH (Fédération Médicale Inter-Hospitalière).

LA CHRONOLOGIE DES CAPUCINS

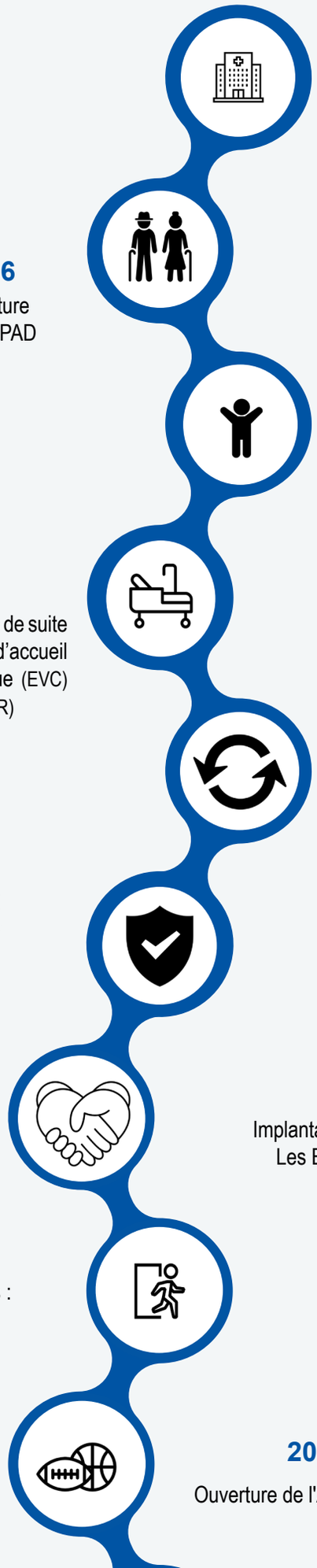

1982
Création du Centre Psychomoteur pour Personnes Âgées (CPPA)

1986
Ouverture de l'EHPAD

1992
Accueil du service de rééducation fonctionnelle du CHU : nouveau nom « Centre Régional de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles » (CRRRF)

2009
Ouverture de l'unité pédiatrique de soins de suite et réadaptation et ouverture de l'unité d'accueil de patients en État Végétatif Chronique (EVC) ou en État Pauci Relationnel (EPR)

2011
L'établissement prend le nom LES CAPUCINS Réadaptation Spécialisée et Soins de Longue Durée et devient en **2012** Association Les Capucins

2017
Ouverture de l'unité protégée ESCALE et accueil de l'Institut Médico-Educatif de la Tremblaye

2021
Implantation sur le site de l'établissement Les Euménides - Groupe UGECAM

2024
Développement d'une offre hors les murs : équipe mobile, partenariat HAD

2024
Ouverture de l'ARENA SANTÉ

Nos valeurs.

L'association Les Capucins exerce ses missions en restant fidèle aux valeurs qui rassemblent ses membres. Ces valeurs se déclinent autour de 6 principes :

L'égal accès pour tous à un service de santé de qualité

L'humanisme dans le respect des usagers et des personnels

L'expression des usagers dans la définition de sa politique

La réactivité face aux besoins et la capacité d'innovation

La solidarité qui se manifeste avec les personnes concernées

La non lucrativité, gage de qualité et de pleine utilisation des moyens

Adhérent de la FEHAP, l'association défend une société au sein de l'économie sociale et solidaire.

Le secteur privé solidaire se fonde sur 2 piliers :

- **l'organisation statutaire et son mode de gestion,**
- **la raison d'être et son rôle, au service de l'intérêt général et/ ou de mission de service public.**

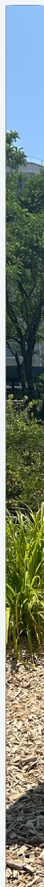

La vie associative.

En France, depuis des années, des femmes et des hommes s'investissent bénévolement dans les structures sanitaires et médico-sociales pour répondre aux besoins des usagers pour faire évoluer les politiques publiques en terme d'offre de soins et d'accompagnement. Ces femmes et ces hommes viennent de milieux divers : associatif, mutualiste, politique, familial ou confessionnel.
Comme notre histoire le précise, cet investissement a débuté par la volonté d'hommes politiques locaux et issus des organismes de protection sociale.
Cet engagement responsable et citoyen s'incarne au sein de notre gouvernance associative, par notre conseil d'administration.

Le choix initial a été de constituer une association. L'environnement juridique des Capucins repose donc sur la loi 1901 dont l'article 1 précise : *« La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. »*

Le fonctionnement des associations est composé de différents organes ayant chacun un rôle défini : l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration, le Bureau et le Président. Les attributions respectives, leur mode de désignation et la durée de mandat de ces organes propres aux Capucins sont inscrits dans les statuts signés en mai 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 19 de nos statuts, un règlement intérieur a été adopté par le Conseil d'Administration.

Les membres administrateurs de l'association Les Capucins sont issus :

- des organismes de protection sociale,
- des institutions concernées par les activités mises en œuvre,
- des usagers au-delà des bénéficiaires des services proposés par l'association,
- des personnes au regard de leurs qualifications et/ou compétences.

La vie associative.

La qualité des membres est définie à travers deux collèges : celui regroupant les personnes morales et celui regroupant les personnes qualifiées et les représentants d'associations d'usagers. Les administrateurs sont élus lors de l'Assemblée Générale (AG), sous le mode de scrutin uninominal. Ses membres élus réfléchissent et s'impliquent en faveur des personnes accompagnées en déterminant les orientations stratégiques et politiques. Ils garantissent ses valeurs et s'assurent de la cohérence des projets menés et de la bonne gestion de l'établissement.

Nos membres de l'AG

Sont membres du collège 1 :

- CARSAT pays de la Loire ... 3 représentants
- CPAM 49 ... 2 représentants
- MSA 49 ... 1 représentant
- Conseil Départemental 49 ... 1 représentant
- Conseil Régional Pays de la Loire ... 1 représentant
- Mairie d'Angers ... 1 représentant
- CHU d'Angers ... 1 représentant
- UFR Santé - Université d'Angers ... 1 représentant
- Education nationale ... 1 représentant
- Mutualité Française Union régionale PDL ... 1 représentant
- UGECAM Bretagne Pays de la Loire ... 1 représentant

Sont membres du collège 2 :

- des personnes qualifiées dont leur présence est liée pour leurs diverses connaissances et/ou compétences multiples ainsi que des représentants d'usagers. Au nombre de 14 maximum.

À la tête d'une association, quelle que soit sa forme juridique, se trouve un président, responsable politique et stratégique du projet associatif, et un directeur, chargé de mettre ce projet en pratique sur le terrain. Alors que le président est un élu bénévole par délégation, le directeur, lui, est salarié de l'association. Leurs rôles et leurs attributions sont différents mais doivent se concilier de manière harmonieuse.

Au-delà des instances réglementaires, des commissions sont constituées pour partager entre professionnels et administrateurs des sujets de la vie de l'établissement. Leur mission, composition, fréquence sont précisées dans le règlement intérieur :

2 commissions obligatoires :

- **Commission de contrôle.**
- **Commission des marchés.**

3 commissions du Conseil d'Administration :

- **Commission Financière.**
- **Commission Vie Associative.**
- **Commission Vie Institutionnelle.**

Les missions et les activités déployées par l'association Les Capucins s'organisent à partir du principe de non substitution et de complémentarité. Il y a lieu de :

- **faire avec les personnes,**
- **travailler avec l'ensemble des acteurs pour des objectifs communs.**

La place de l'usager est prépondérante. L'organisation et l'histoire de l' s'enrichissent de la diversité des expériences, des expérimentations, des développements d'activité et du savoir-faire des personnes accompagnées. En les faisant agir, écouter et apprendre de leur expérience, l'association crée de la valeur indispensable à une réponse adaptée aux besoins de l'usager. Associer les savoirs techniques et les savoirs expérientiels est primordial.

La richesse de la Vie associative vient de la combinaison de la vision des administrateurs et des professionnels.

Notre fonctionnement.

En France, le modèle socio-économique du secteur privé non lucratif a beaucoup évolué, en raison des mutations du monde de la santé et de l'accompagnement mais aussi des difficultés de renouvellement des membres dans les gouvernances et des restrictions budgétaires : rapprochements et fusions, apparition de grands groupes, adoption de statuts de fondations pour ne citer que quelques exemples.

En 40 ans, l'association Les Capucins a bien évolué. L'organisation statutaire et son mode de gestion se sont adaptés.
Comme l'indique la frise historique (p.5), le développement d'activités s'est étendu, d'une activité sanitaire vers une activité médico-sociale, des usagers du soin à ceux de l'accompagnement, avec la montée en expertise des activités de rééducation/ réadaptation fonctionnelle.

Nos principes de fonctionnement reposent sur les valeurs associatives suivantes :

- Privé, au sens distinct de l'État et des collectivités territoriales.
- Sans but lucratif, au sens où les excédents ne sont pas reversés au bénéfice des membres dirigeants ou actionnaires mais au service des missions.
- De gestion désintéressée car les administrateurs exercent bénévolement leurs responsabilités.
- Utile socialement par la réalisation de missions de service public par délégation et de missions d'intérêt général.
- Engagé par le pouvoir d'agir des individus, la qualité des prestations et une gestion financière responsable.

aujourd'hui

L'association

- Un pôle de réadaptation adulte en hébergement complet, de jour, activités de consultation
- Un pôle de réadaptation pédiatrique en hébergement complet, de jour, activités de consultation
- Un pôle de gérontologie comprenant une USLD, un EHPAD et une UPAD
- Un pôle d'Enseignement, Recherche et Innovation

Soit

124 lits de SMR adultes dont 8 lits EVC-EPR

40 lits de SMR pédiatrique

75 places en HDJ

165 lits de gérontologie

Une équipe pluriprofessionnelle de 450 salariés ETP

Notre fonctionnement.

C'est également une association en appui aux activités du territoire :

- Pilotage commun de l'Équipe d'Appui en Adaptation Réadaptation (EAAR).
- Mise à disposition de compétences humaines : établissements médico-sociaux d'accueil d'enfants et adultes handicapés, HAD de rééducation.
- Mise à disposition de locaux, de prestations logistiques auprès de deux structures installées sur le site des Capucins : EEAP La Tremblaye Fondation St Jean de Dieu et SMR Les Euménides UGECAM.

Le Projet Associatif se veut être un outil stratégique, anticipateur. Usagers, administrateurs et salariés participent à l'évolution du secteur et aux réponses à apporter.

- Soutenir, renforcer et développer les activités des établissements et services gérés par l'association.
- Développer une offre de service en complémentarité avec d'autres acteurs dans ses domaines de compétence.
- Soutenir et contribuer au développement des compétences du personnel et des intervenants de l'association.
- Participer et développer les réseaux d'acteurs dans les domaines rééducatifs, réadaptatifs et gériatriques.
- Contribuer aux missions de plaidoyer auprès des publics, des acteurs ayant en charge la politique de santé et la gestion des professionnels actuels ou futurs du champ sanitaire et médico-social pour un meilleur accès à la santé.

Le projet d'établissement, révisé en 2024, s'inscrit pleinement dans ce projet, par la définition de cinq axes :

- **Adapter l'offre sanitaire et médico-sociale au besoin des usagers**
- **Renforcer la parole de l'usager, ses attentes et ses besoins**
- **Soutenir l'engagement des professionnels dans une dynamique institutionnelle**
- **Valoriser et développer, en lien avec les partenaires, les domaines d'expertise, d'innovation et la recherche**
- **Favoriser un environnement propice à l'autonomie et la promotion de la santé**

Pour faire face aux enjeux économiques, éthiques et environnementaux, le Projet Associatif incarne ces critères d'identité propres à notre secteur.

Nos orientations & politiques stratégiques.

Les finalités de l'Association Les Capucins sont :

- en premier lieu d'assurer aux personnes accueillies dans ses établissements ou à domicile, un **apport de compétences rééducatives, réadaptatives et gériatriques** permettant de répondre à leurs besoins de santé et de qualité de vie, en associant leur entourage ;
- de favoriser le **développement des compétences** par l'Enseignement et la Recherche ;
- **de participer à l'animation** des organisations qui contribuent à l'amélioration de la santé des personnes en situation de handicap ou vulnérables liée au vieillissement ;
- de mieux **valoriser** auprès du grand public **les missions de l'association** au travers des métiers, des conditions d'accueil et de prise en charge, au niveau de l'association et au niveau plus général des organisations de santé.

Pour une association qui est attentive :

- à sa gouvernance renouvelée,
- à sa situation immobilière,
- aux questions de Responsabilité Sociale Environnementales (RSE) dans l'ensemble de ses activités.

Pour réaliser les missions arrêtées dans le Projet Associatif, l'association Les Capucins a défini ses grandes orientations stratégiques qui sont à déployer sur les années 2025 à 2029.

Au nombre de six, les orientations stratégiques doivent permettre de :

Veiller à l'adaptation permanente de la gouvernance et la dirigeance associative

Les différentes étapes de révision des statuts ont permis d'engager cette orientation et le travail entrepris sur l'évolution de la dirigeance doit se poursuivre.
Une veille permanente doit être organisée à ce titre avec, en perspective, un renforcement de l'expression et de la place des usagers.

Soutenir les activités déployées par les structures de l'association, garantir leur adaptation aux besoins des personnes accompagnées, prendre en compte l'évolution du système de santé et contribuer aux réponses à y apporter

Cette orientation stratégique est centrée sur la finalité principale de l'association qui est de répondre aux besoins de santé des personnes accompagnées. Cette orientation doit nécessairement prendre en compte le contexte économique et social afin d'assurer, d'une part, un équilibre durable dans le financement des activités et, d'autre part, de veiller à ce que le reste à charge des personnes ne soit pas un frein à l'accès aux soins et à l'hébergement aux Capucins.

Valoriser l'apport des personnels et intervenants de l'association Les Capucins

La composante Ressources Humaines est la première richesse de l'association tant par son importance en nombre de salariés que par sa diversité dans les métiers et compétences mobilisées. La gestion du personnel s'inscrit dans un contexte contraint par la réglementation, par l'évolution des approches du monde du travail et par le niveau des financements, ce qui doit mettre au premier plan cette richesse indispensable à une prise en charge de qualité. Valoriser le développement des compétences, aider les salariés dans leur déroulement de carrière professionnelle et mieux comprendre leur rapport au travail sont des objectifs indispensables.
Il y a lieu également de développer la qualité de vie au travail.

Développer les activités d'Enseignement et de Recherche en santé

Les structures de l'association sont particulièrement investies dans l'accueil de stagiaires au cours de leur formation initiale. Le développement des offres de formation continue à destination des professionnels de santé reste significatif ces dernières années. L'acquisition de connaissances des étudiants et professionnels de santé et le développement des activités de recherche en santé sont un des axes essentiels pour l'avenir et l'identité de l'association Les Capucins.

Insérer l'association Les Capucins dans son environnement

L'association Les Capucins contribue aujourd'hui à l'animation des différents réseaux d'acteurs.
Le Projet Associatif réaffirme cet engagement institutionnel qui doit être porté tant par les instances de gouvernance que de dirigeance de l'association, sur la base d'une politique clairement établie et suivie.

Valoriser les missions, les activités et les savoir faire de l'association Les Capucins

Le développement d'une politique tant externe qu'interne de communication doit être mené avec pour objectif central de soutenir la mise en œuvre du Projet Associatif et des projets associés.

Organigramme 2025

Mise à jour : 17/06/2025

Conseil d'administration

Président : Philippe CHALET — Vice-Présidente : Laurence JOLLY

Service médical et pharmaceutique

Pharmacie

Équipe médicale

CME

Présidente : Dr Anne-Laure FERRAPIE

Vice-présidente : Dr Marion BEAUMESNIL

DIRECTION GÉNÉRALE

Cécile ALLEMAN

Assistante de Direction : Katy BIDAUT

Qualité : Emmanuelle BAUDOUIN, Maria MORIER

Communication : Anne-Sophie GOUBIS

Contrôle de gestion : Yoann HENRI

École : France GENATIO

Direction des ressources humaines

Fabienne ROUSSIASSE

Recrutement / gestion administrative

Service paye

Unité Formation Enseignement Recherche (UFER)

Direction administrative, financière et systèmes d'information

Thibaud LEROUX

Information médicale (DIM), Accueil, Suivi grands chantiers : Thibaud LEROUX

Service financier, admissions : Anne MAAROUF

Informatique : Jocelyn VIOU (chef de projet), Robin MASSART

Délégué à la Protection des Données (DPO) : Jocelyn VIOU

Direction des activités logistiques, hôtelières et service à la personne

Renaud GUEGUIN

Service économie et achat

Magasin : Fabrice LÉPICIER

Service technique : Roy EL HACHEM

Animation : Bruno JOURNIAC

Aumônerie : Clotilde DORAND

Lingerie : Valérie BELLANGER

Gouvernante : Katia CARRÉ

Cuisine : Fabrice BOSSIER

Direction des soins

Céline BROCHAIN

Service social

Assistante de Direction : Adeline BILLARD

Neuropsychologie/ Psychologie/ Orthophonie/ Psychomotricité : Sylvie NICOLEAU

Ergothérapie et Diététique : Audrey MOLLÉ

Kinésithérapie/ APA/ Balnéothérapie/ Podologie/ Brancardage : Catherine VASSILIADÈS

Hygiène hospitalière : Clémentine VELLAR

Secrétariats médicaux : Ludivine HOUARD

Équipe Mobile d'Expertise en Réadaptation (EMER)

Coordinateur admissions-soins : Sophie GRANGER

Unités d'hospitalisation : Cadres de santé

Les pôles / Départements

RÉADAPTATION ADULTE

Chef de département : Dr G. ROCHE-LEBOUCHER

Cadres de santé :

1er étage : Caroline HARDY

2e étage : Magali MORIOT

Hôpital de jour : Ludivine HOUARD

Équipe médicale :

Dr. P. ALI ; Dr F. BARBIER ; Dr C. BOULOS ; Dr E. CHINIER-LEMÉE ; Dr V. DUBUS ; Dr A-L. FERRAPIE ; Dr F. FRÉMONDIÈRE ; Dr C. LE ROUX ; Dr C. LEROUX ; Dr P-E. MICHELS ; Dr S. NOUBLANCHE ; Dr P. PAISANT ; Dr G. ROCHE-LEBOUCHER ; Dr Y. RONZI.

RÉADAPTATION PÉDIATRIQUE

Chef de département : Dr M. BEAUMESNIL

Cadre de santé : Aurélia PICHARD

Équipe médicale :

Dr M. BEAUMESNIL ; Dr A. CHRISTIAENS ; Dr A. COELHO ; Pr M. DINOMAIS ; Dr J. DURIGNEUX ; Dr A. ROUSSEAU ; Dr C. TESSIOT.

GÉRONTOLOGIE

Chef de département : Dr A-C. PICHEREAU

Cadres de santé :

3e étage : Myriam GUILLEMINEAU

4e étage : Nicolas PIRON

5e étage : Patrick RETAILLEAU

Équipe médicale :

Dr C. BOULOS ; Dr F. JEANFAIVRE ; Dr A-C. PICHEREAU.

ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, INNOVATION

Coordinateur : Pr M. DINOMAIS

Cécile ALLEMAN

Valérie BOURGEAIS

Clémentine VELLAR

Glossaire.

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CHU : Centre Universitaire Hospitalier

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

EAAR : Équipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation

EEAP : Établissement pour Enfant et Adolescents Polyhandicapés

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

ESPIC : Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif

ETP : Équivalent Temps Plein

EVC/EPR : État Végétatif Chronique / État Pauci-Relationnel

FEHAP : Fédération des Établissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne

FMIH : Fédération Médicale Inter Hospitalière

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

HAD : Hospitalisation À Domicile

HDJ : Hôpital De Jour

HPST : Loi "Hôpital, patients, santé, territoires" de 2009

MSA : Mutualité Sociale Agricole

RSE : Responsabilité Sociale Environnementales

SMR : Soins Médicaux et Réadaptation

UFR : Unités de Formation et de Recherche

USLD : Unité de Soins de Longue Durée

UPAD : Unité pour Personnes Âgées Dépendantes

Les Capucins

Réadaptation spécialisée adultes, enfants
Soins de longue durée / EHPAD

11 boulevard Jean Sauvage, CS 40329

49103 Angers Cedex 02

02.41.35.15.15

www.les-capucins-angers.fr

Association loi 1901 reconnue d'intérêt collectif

Code APE : 8610Z

N° SIRET : 322 505 009 00017

LE TRI + FACILE

Service communication - Les Capucins Angers - Juin 2025.